

Questions orales

M. Berger: En présence d'un problème que le comité a décrit comme pouvant engendrer une catastrophe d'envergure nationale, le ministre pourrait-il expliquer à la Chambre pourquoi il n'a à peu près rien fait pendant plusieurs années? Comment se fait-il qu'il ait engagé de si maigres ressources pour lutter contre le problème de santé vraisemblablement le plus pressant des années 1980?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Encore une fois, monsieur le Président, mieux vaut replacer les choses dans leur contexte. C'est moi qui ait commandé ce rapport à la Société royale qui a coûté 250 000 \$. On a donc tort de voir dans le rapport la preuve que le gouvernement ne se soucie nullement du SIDA ou ne cherche pas à obtenir de renseignements à ce sujet.

Je suis évidemment au courant du rapport du comité. C'est à ce moment-là que le gouvernement a élaboré un plan quinquennal et affecté les crédits de 39 millions de dollars dont on a fait état.

C'est un fait, il faut y consacrer plus d'argent, et je ne me suis pas caché pour le dire. Nous nous sommes lancés dans une campagne d'information de la population par l'entremise de l'Association canadienne d'hygiène publique et du protocole de médicaments d'urgence. Nous en avons distribué plus de 2 500 exemplaires, et chacun peut prendre connaissance de ce qui s'est fait ici. Si on compare les drogues d'urgence disponibles aux États-Unis et celles disponibles au Canada, nous nous en tirons assez bien.

Je ne pense pas que ce soit de cela dont il s'agit. C'est un fait que le gouvernement doit faire davantage, mais ce qui importe en l'occurrence, c'est de renseigner la population. Les Canadiens doivent assumer une responsabilité personnelle à l'égard du SIDA. Ils doivent accueillir le message du gouvernement et des travailleurs de la santé selon lequel chacun peut se protéger individuellement contre le SIDA en prenant les précautions nécessaires. Je pense que le message doit être placé dans ce contexte, ce que le gouvernement a fait.

* * *

LES MINES**LA MISE AU RANCART DE L'USINE DE LA MINE MADAWASKA PRÈS DE BANCROFT (ONT.)**

M. Bill Vankoughnet (Hastings—Frontenac—Lennox et Addington): Monsieur le Président ma question s'adresse au secrétaire d'État chargé des forêts et des mines. La mise au rancart de l'usine de la mine Madawaska près de Bancroft pourrait se terminer en novembre 1988. Le ministre peut-il dire à la Chambre quel palier de gouvernement ou quel organisme public sera chargé des travaux de réparation subséquents et de la surveillance des lieux?

La mise au rancart de cette usine à la mine Madawaska ne s'étend pas à tous les dépôts de résidus et ne semble pas inclure les propriétés Greyhawk à l'est de la route 28. Les habitants de l'endroit voudraient savoir pourquoi ces propriétés sont exclues, quel sort leur est réservé et quel palier de gouvernement sera comptable.

L'hon. Gerald S. Merrithew (ministre d'État (Forêts et Mines)): Monsieur le Président, le député de Hastings—Frontenac—Lennox et Addington a tout à fait raison. La commission de contrôle de l'énergie atomique a demandé que cet endroit soit mis au rancart à compter du 30 novembre. Je dois signaler que notre agence de réglementation qui s'occupe de questions de ce genre impose des conditions. Nous avons négocié avec toutes les provinces intéressées et le gouvernement de l'Ontario a été saisi d'une proposition concernant cet emplacement et d'autres dans les parages.

Des discussions se poursuivent. Le député peut être assuré que nous avons fait personnellement l'inspection des lieux et que nous nous occuperons activement de cette question.

* * *

LA SANTÉ**LE SIDA—L'INFORMATION DU PUBLIC**

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre et concerne également la question du SIDA. Nous reconnaissons avec le ministre que c'est surtout une affaire d'éducation.

Voici le conseil donné par la Société royale: «En l'absence de vaccin ou de traitements efficaces, c'est sur l'information du public au sujet de la nature de cette maladie que doivent surtout viser les efforts en vue de retarder la propagation de l'épidémie de SIDA». Il y a deux semaines le premier ministre a dit qu'il s'agit là d'un problème social de la plus haute importance, qui mérite une intervention d'urgence et l'affectation d'urgence de ressources nationales.

Comme le gouvernement canadien ne consacre que 750 000 \$ à l'éducation du public, alors que l'Australie y affecte 50 millions de dollars, et que la Société royale recommande de dépenser au total 80 millions, est-ce que le premier ministre va approuver une augmentation sérieuse et immédiate des crédits d'éducation relatifs au SIDA?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, l'essentiel de la question de la députée c'est qu'il faut un plus gros effort d'éducation, étant donné surtout qu'il n'y a pas de vaccin ni de traitement contre le SIDA. C'est absolument exact et je pense que nous sommes tous d'accord sur ce point. Pour ce qui est d'une augmentation des crédits, je pense avoir fourni une réponse claire et nette à ce sujet également.

Sans chercher à ergoter, si la députée voulait examiner les chiffres qu'elle a cités, elle constaterait qu'ils ne sont pas exacts pour ce qui concerne les autres pays. Ces chiffres, je les ai. Pour ne pas faire perdre son temps à la Chambre, qu'il suffise de dire...

M. Riis: Allez-y.

M. Epp (Provencher): L'Australie dépense plus. Sur l'ensemble du programme, l'Australie dépense cette année 20 millions. Le Canada en dépense 8, en plus de ce que les provinces dépensent et le CRM et la santé publique. Il est indéniable qu'il faut dépenser plus, mais je pense que les comparaisons ne sont pas très exactes.